Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 14 décembre 2017 à 19 h 30 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences: M. Pierre Bossé, maire

MME Vicky Ouellet, conseillère # 3
MM. Michel Dubé, conseiller # 1
Serge Demers, conseiller # 2
Luc Sirois, conseiller # 4
Frédéric Dubé, conseiller # 6

Absence motivée : MME Nadia Sheink, conseillère # 5

L'avis de convocation a été remis tel que requis par le code municipal à tous les membres du conseil.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion
- 2. Comptes
- 3. Conditions salariales 2018
- 4. Budget OMH 2018
 Période de questions
- 5. Clôture de la séance

385-17 2. COMPTES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES À PAYER

1.	Dickner	Huile, trousses de déversement 10 galon (pompier)	377.18
<i>2</i> .	Fonds d'informations	5 mutations	20.00
<i>3</i> .	Kopilab	Encre, contrat Sharp et Toshiba	379.69
4.	Francis Lavoie	Visite caserne + intervention Biencourt	24.08
<i>5</i> .	Livre Tout	Messagerie	9.18
6.	Motion Industries	Roulement à bille	474.90
<i>7</i> .	Pétroles JMB	Diesel 2861.21 litres à 1.0590	3 289.68
8.	RIDT	Vidange d'installation septique	<u> 165.00</u>
TOT	TAL COMPTES À PAYER		<u>4 739.71</u> \$

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

386-17 3. <u>CONDITIONS SALARIALES 2018</u>

Considérant l'indice des prix à la consommation pour le Québec en 2017 (du 1 déc. 2016 au 31 nov. 2017) est de 1 et au Canada de 1.5 %.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fixe les ajustements de salaires comme ceci pour l'année 2018:

- 1. Pour la directrice générale salaire horaire ajusté de 2 % (Réso 353-15).
- 2. Pour le contremaître salaire horaire ajusté de 2 %. (Réso 354-15).
- 3. Pour le directeur du service incendie et formateur salaire horaire ajusté de 2 %.

Pour tous les autres, un ajustement de 1.5 %.

Sauf pour ceux ayant signés leur contrat cette année.

Et que le document du détail soit annexé au procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

387-17 4. <u>BUDGET OMH 2018</u>

Pour l'année 2018 le montant du déficit est de 23 454 \$.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le Budget 2018 démontrant un déficit de 23 454 \$ pour une part municipale à payer de 2 345 \$ (10 % du déficit), qu'elle paiera en un seul versement. (02-52000-963).

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

Aucune question

388-17 5. <u>CLÔTURE DE LA SÉANCE</u>

À 19 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par M. Pierre Bossé, maire.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Pierre Bossé	Francine Beaulieu
Maire	Directrice générale